Plan d'accès

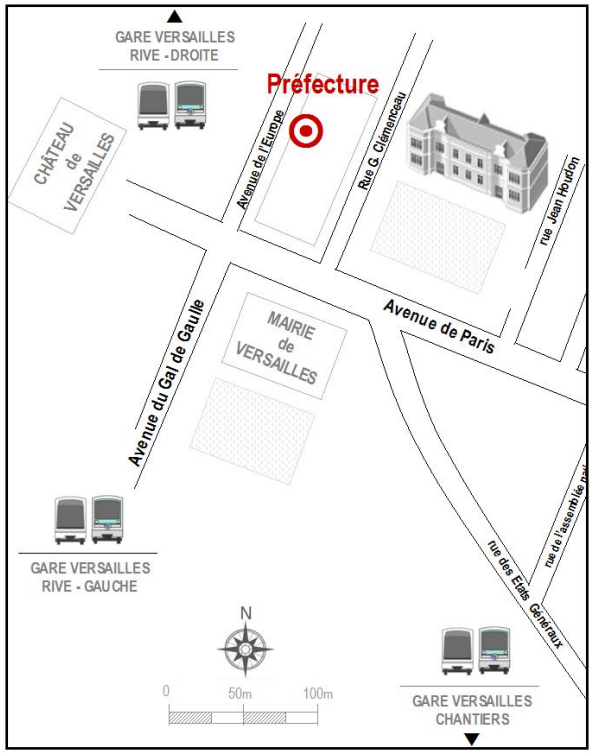

Comment vous rendre à Versailles

RER - SNCF - Bus : A.B.D.G.H
Gare Versailles - Chantiers
Gare Rive-Gauche - Château

En voiture : A86 - N10 - N12 ou A13 sortie Versailles
Parkings : '*Saint Cloud*' - 'Europe' - 'Sceaux'

1 avenue de l'Europe
78000 VERSAILLES

Bureau de l'Immigration

Préfecture des Yvelines
1 avenue de l'Europe
78000 Versailles
www.yvelines. gouv.fr

PERMANENCE TELEPHONIQUE
Du lundi au vendredi : 9h -12h
01.39.49.78.30

Horaires d'ouverture
- uniquement sur Rendez-vous -

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi
8h45h - 15h45

courriels
pref-etrangers@yvelines. gouv.fr

Toutes les informations sur vos démarches administratives sur le site Internet de la préfecture
www.yvelines. gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES YVELINES

Le site internet de la préfecture

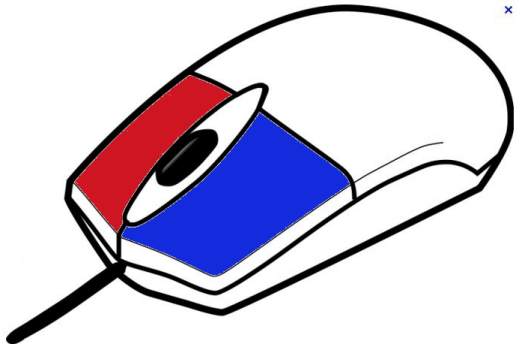

Mode d'emploi
en 3 clics

Le site internet de la préfecture en 3 clics

1

Rendez-vous sur

www.yvelines.gouv.fr

Cliquez sur l'onglet

[démarches administratives]

dans la barre de menu

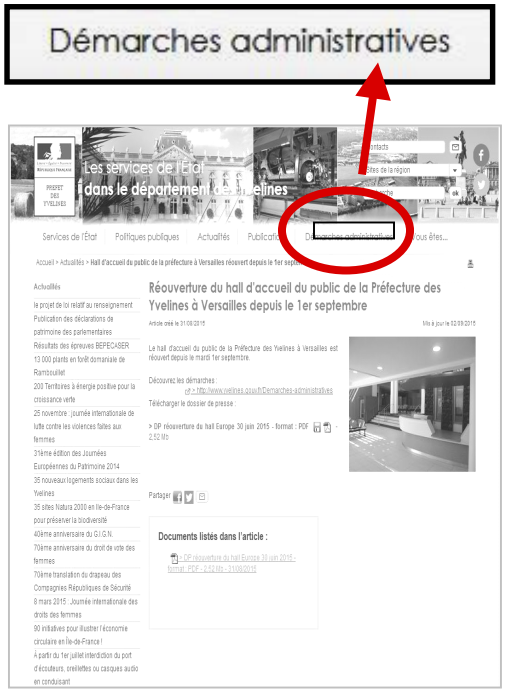
Démarches administratives
Les services de l'État
dans le département des Yvelines
Services de l'État
Politiques publiques
Actualités
Publications
Démarches administratives
Vous êtes...
Réouverture du hall d'accueil du public de la Préfecture des Yvelines à Versailles depuis le 1er septembre
Documents listés dans l'article :

2

Sur la page

démarches administratives

Cliquez sur la case :

Accueil des étrangers dans les Yvelines +

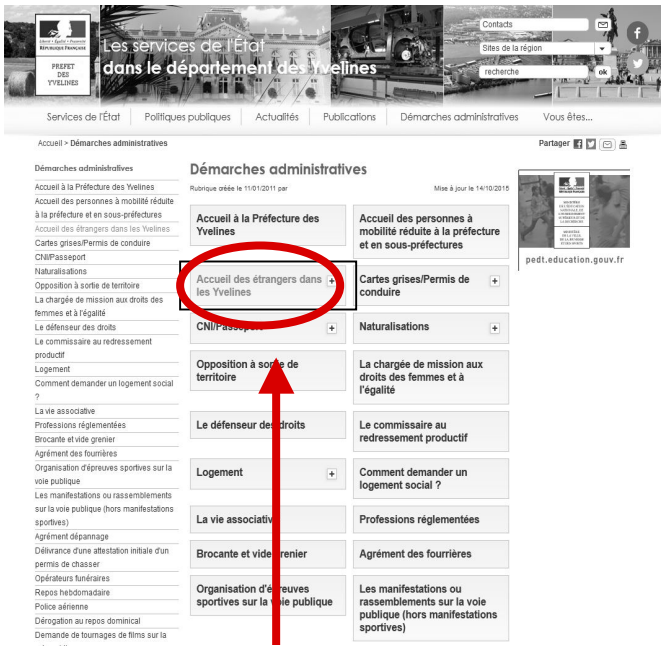
Les services de l'État
dans le département des Yvelines
Services de l'État
Politiques publiques
Actualités
Publications
Démarches administratives
Vous êtes...
Démarches administratives
Accueil à la Préfecture des Yvelines
Accueil des personnes à mobilité réduite à la préfecture et en sous-préfectures
Accueil des étrangers dans les Yvelines
Cartes grises/Permis de conduire
Naturalisations
Opposition à sortie de territoire
La chargée de mission aux droits des femmes et à l'égalité
Le défenseur des droits
Le commissaire au redressement productif
Logement
Comment demander un logement social ?
La vie associative
Professions réglementées
Brocante et vide grenier
Agrément des fourrières
Organisation d'épreuves sportives sur la voie publique
Les manifestations ou rassemblements sur la voie publique (hors manifestations sportives)

Cliquez ici

3

Sur la page

Accueil des étrangers

Cliquez sur la case correspondant

à votre situation :

exemple

Pour une

première demande de titre de séjour

ou

un renouvellement de titre de séjour

ou

un changement d'adresse

Cliquez sur

Etrangers : première demande, renouvellement, duplicata et modification d'un titre de séjour +